

Bulletin d'inscription

(à renvoyer signé et complété avec le chèque d'arhes ,à Khéops formations , 64 chemin des vignes, Charentenay 17700 St Mard)

Je m'inscris à la formation « praticien en kinésiologie animale »

Qui aura lieu

du :.....au

Composée de Kinésiologie animale niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Touch for health niveau 1-2

Niveau 3-4

Anatomie , physiologie et mc

Eveil à l'énergie

Communication animale

Réflexologie cranio sacrée niveau 1

Niveau 2

Psychologie chinoise

Intégration des acquis

Je souhaite réserver un hébergement sur place en dortoir 6 places (cuisine, salle à manger et salle de bain à 300 m du lieu de stage pour 20 euros / nuit (en option , et sous réserve de places disponibles).

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Profession :

Stage(s) déjà réalisé en kinésiologie (si il y en a eu) :

Je joins 1 chèque de 600 euros à mon envoi (= 50 euros d'arhes par stage réservé)

ce chèque est un engagement sur la totalité de la formation , il sera encaissé et non restitué en cas d'annulation .

Cochez la case , « J'ai pris connaissance de la charte de déontologie et du règlement intérieur que je joins signée à mon envoi. »

Cochez la case , « j'autorise l'exploitation des données personnelles , conformément au règlement RGPD 2016/679 sur la protection des données ».

Signature :

Charte Khéops Formations :

Je soussigné
deumeurant.....

Tel..... Mail

Déclare avoir pris connaissance des points suivants : En tant que praticien en kinésiologie, élève en formation pratiquant la kinésiologie, la réflexologie crano sacrée et toute autre discipline de bien être sur les animaux et les personnes :

Dans ma pratique , que ce soit en formation en centre, en visite dans les lieux de pratique, à l'entraînement chez moi ou en pratique professionnelle , je m'engage à respecter le code déontologique des kinésioles, à ne pas prescrire de traitement ni de régime, ne pas faire de commentaire sur les traitements médicamenteux des clients et des autres élèves, je m'engage à vérifier que les animaux et enfants mineurs malades sont suivis par un vétérinaire ou médecin avant de les recevoir en séance.

Je m'engage à ne pas utiliser le test musculaire pour poser un diagnostic, pour répondre directement à un choix de vie à la place de la personne. Je m'engage à respecter profondément mon outil et à ne pas le dénaturer.

Dans le cadre de séances, je respecterai les croyances religieuses et spirituelles des personnes et je ne chercherai pas à changer ces croyances, je garderai mes opinions personnelles pour moi concernant le jugement de situations ou de personnes.

J'ai bien conscience que la kinésiologie n'est pas une pratique religieuse et qu'elle ne peut pas être utilisée pour influencer la personne dans sa vie personnelle, qu'en tant que praticien je ne dois pas imposer ce que je ferai mais laisser la personne faire ses propres choix.

Mon comportement pendant les formations sera respectueux envers les formateurs, les personnes qui nous reçoivent et les autres élèves, en cas de problème je peux demander un entretien avec un responsable (responsable de la formation ou encadrant ou formateur).

Mon langage restera poli et mon attitude sera bienveillante avec les autres, favorisant les apprentissages des uns et des autres et les échanges d'opinion.

J'ai conscience qu'il est interdit de pratiquer des soins sur une personne ou un animal sans une demande expresse et directe, j'ai conscience qu'il est strictement interdit de pratiquer tout autre soin ou discipline pendant les cours.

Je m'engage à respecter le secret professionnel, de respecter totalement l'anonymat lorsque l'on raconte une séance, anonymat des clients et binômes d'entraînement.

Après les cours il est autorisé de pratiquer sur les lieux la kinésiologie, la réflexologie crano-sacrée, le taïchi- chuan, le yoga, la méditation, le shiatsu, la réflexologie plantaire, la communication animale avec les autres élèves s'ils le souhaitent et si cela ne les dérange en rien.

Toute autre pratique sur le lieu de formation ou d'hébergement est exclu, à moins d'une autorisation spéciale.

Je suis informé que toute entorse à ce règlement peut entraîner une exclusion immédiate et définitive des formations sans préavis, à la demande du formateur.

Le à Signature

Règles de vie sur les lieux :

Pendant les heures de formations mon téléphone sera éteint, il est interdit de filmer, l'enregistrement du cours est fonction de l'accord du formateur présent, l'enregistrement des séances est strictement interdite. Je veillerai à ne pas déranger le cours par du bruit et des bavardages.

Je laisserai les lieux propres et rangés tous les soirs, dans la salle, ma chaise, ma table et mes affaires seront correctement rangés, les déchets jetés. Chaque soir un élève se portera volontaire pour vérifier la salle et vider la poubelle, pour la clarté énergétique du lieu.

Les boissons sont interdites dans la salle de cours (sauf eau), la nourriture est interdite dans la salle (sauf fruits secs, gâteaux, fruits que j'entrepose sur la petite table prévue à cet effet).

La consommation d'alcool ou autre substance est inappropriée à la pratique de la kinésiologie, elle est interdite avant la fin de journée.

Dans les dortoirs, je rangerai mes affaires de sorte à ne pas déranger les personnes qui cohabitent avec moi en respectant l'espace de chacun, je respecterai le sommeil des mes colocataires de 23h à 7h du matin, pendant cette période, la lumière, le bruit, les coups de téléphones ... sont interdits dans les lieux de sommeil si une personne est en train de dormir, je veillerai à m'adapter au mieux à la cohabitation en respectant les habitudes communes, et en dialoguant avec mes colocataires.

Dans les salles de bain, toilettes, cuisines et salles à manger, je veillerai à laisser derrière moi un lieu propre et rangé, les poubelles seront vidées dans les containers prévus dès qu'elles seront pleines. Le lave-vaisselle tournera tous les jours et sera vidé, les tables seront nettoyées correctement après chaque repas. Les tasses et les verres ne traîneront plus dans l'évier et le plan de travail. Ces tâches seront partagées équitablement entre chacun à tour de rôle.

Avant de rentrer chez moi, je laisse les lieux rangés, les poubelles vidées, les placards et le frigidaire totalement vidés et nettoyés, la vaisselle lavée et rangée, la cafetière et autres accessoires nettoyés.

Règlement des formations :

En cas de difficulté personnelle, besoin de partir prématurément du stage ou besoin de m'isoler un moment pendant la formation, le stage ne me sera pas remboursé sauf exception. Je peux poursuivre ma formation normalement à moins d'avoir manqué une très grosse portion de stage.

En cas d'annulation de stage réservé par des arhes, ils ne me seront pas remboursés et ce quelque en soit la raison.

Le certificat de praticien sera délivré aux personnes ayant effectué la totalité des modules demandé (12 modules) , dans certains cas je peux être exempté d'un module, si cela a été convenu par avance avec mon responsable de formation. Si je n'effectue pas la totalité des modules, mon certificat ne sera pas délivré, je peux néanmoins m'installer professionnellement si je me sens prêt, puisque la loi Française m'y autorise sans condition.

La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel .Le partage des documents avec d'autres personnes est interdit.

Le centre décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux.

Le à Signature